

## Lettre de Voltaire à D'Alembert, 19 mars 1770

**Expéditeur(s) : Voltaire**

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 19 mars 1770, 1770-03-19

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1728>

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon cher philosophe, mon cher ami, vous êtes...

RésuméLe contrôleur général [Terray] lui a pris deux cent mille francs.

Orthographe du mot « français ». Sur la prononciation des voyelles et sur les hiatus. Saint-Lambert et La Harpe. P.-S. Duclos. La Harpe. Galiani. Les Quatre Saisons de Saint-Lambert. Affaire Royou et Fréron. La Chalotais et autres protagonistes à Rennes.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire70.23

Identifiant1468

NumPappas1019

### Présentation

Sous-titre1019

Date1770-03-19

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné  
 Publication de la lettre Kehl LXIX, p. 47-49. Best. D16241. Pléiade X, p. 183-184  
 Lieu d'expédition Ferney  
 Destinataire D'Alembert  
 Lieu de destination Paris  
 Contexte géographique Paris

## Information générales

Langue Français  
 Source impr., s. « V. », P.-S.  
 Localisation du document Non renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné  
 Auteur(s) de l'analyse Non renseigné  
 Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

Berterman D16241

pp. 106-108

1019

19 mars 1770 Voltaire à D'Alembert

• 1468

March 1770

LETTER D16240

Je tremble sur la démarche de m<sup>lle</sup> Daudet<sup>1</sup>. Comment l'envoyer dans un pays si orageux pendant une guerre ruineuse, et qui peut finir d'une manière terrible, quoiqu'elle ait heureusement commencé? En vérité, je ne sais quel parti prendre. Mon avis est qu'on attende les événements de cette campagne. Est ce le vôtre?

On dit qu'on ne pendra ni Billard<sup>2</sup> le dévot, ni Grizel<sup>3</sup> l'apôtre; c'est bien dommage que ce confesseur ne soit pas martyr. J'ai quelque envie de donner à m<sup>r</sup> Garani<sup>4</sup> le nom de Grizant au moins.

Mais si vous avez quelqu'un à pendre je vous donne Fréron. Lisez je vous prie, le mémoire ci-joint que m'a envoyé son beau-frère. Tâchez d'approfondir cette affaire, quand ce ne serait que pour vous amuser. On m'assure que Fréron est espion de la police, et que c'est ce qui le soutient dans le beau monde. Je me flatte que vous distribuerez des copies du petit mémoire du beau-frère. Il faut rendre justice aux gens de bien.

Nous faisons mille vœux ici pour la santé de mad<sup>e</sup> d'Argental; vous savez si nos cœurs sont aux deux anges.

V.

MANUSCRIPTS 1. BK (Th.B.BK.1137).

EDITIONS 1. Kehl 1812-3.

TEXTUAL NOTES

\* ED1: *traine*

COMMENTARY

<sup>1</sup> Best.D16184.

<sup>2</sup> in the *Députaire*.

\* see Best.D16196, note 3.

\* this has not been identified, notwithstanding the reference in Best.D16162.

\* see Best.D16115, note 2.

\* see Best.D15485, note 4.

\* see Best.D16083, note 2.

\* see Best.D16202, and the notes on it.

D16241. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

19 de mars 1770

Mon cher philosophe, mon cher ami, vous êtes assurément fort modeste, car vous traitez bien mal<sup>1</sup> vos panégyristes qui n'ont entrepris cet ouvrage que pour vous rendre hommage.

Si l'imprimeur a mis 3 pour 7, cela se corrigera aisément.

Vous avez toujours sur le bout du nez un certain homme<sup>2</sup>. Le contrôleur général vient de me prendre deux cent mille francs, seul bien libre<sup>3</sup> que j'avais, et dont je pusse disposer; de sorte que, s'il ne me les rend point, je n'ai pas de quoi récompenser mes domestiques après ma mort. L'autre, au contraire, m'a accordé sur le champ toutes les grâces que je lui ai demandées, places, argent, honneurs, et je ne lui ai jamais rien demandé pour moi. Vous devriez me mépriser, si je ne l'aimais pas.

Il me paraît que *français* doit avoir la préférence sur *francès*, 1<sup>re</sup> parce que dans plusieurs livres nouveaux on emploie *français* et non pas *francès*, 2<sup>re</sup>

parce qu'on doit écrire *je fais*, tu *fais*, il *fait*, et non pas *je fès*, tu *fès*, il *fet*, 3<sup>e</sup> parce que la diphthongue *ai* indique bien plus sûrement la prononciation qu'un accent qu'on peut mettre de travers, qu'on peut oublier, et que les provinciaux prononcent toujours mal, 4<sup>e</sup> parce que la diphthongue *ai* a bien plus d'analogie avec tous les mots où elle est employée, 5<sup>e</sup> parce qu'elle montre mieux l'étymologie. *Je fais*, *facio*, *je plais*, *placeo*, *je sais*, *taceo*. Vous voyez qu'il y a toujours un *a* dans le latin.

Je fais une grande différence entre les bâillements des voyelles au milieu des mots, et les bâillements entre les mots, parce que les syllabes d'un mot se prononcent tout de suite, et qu'on doit très souvent, dans le discours soutenu, séparer un peu les mots les uns des autres.

Je fais encore une grande différence entre le concours des voyelles et le heurtement des voyelles. *Il y a* longtemps que je vous aime: cet *il y a* est fort doux; *il alla à Arles* est un heurtement affreux.

Nous avons voyelle qui entre et voyelle qui n'entre point. Je dirais hardiment dans une comédie de bas comique: *Il y a plus d'un mois que je ne vous ai vu*.

Je n'aime point un verbe en monosyllabes. Nos barbares de Welches ont fait *il a d'habet*.

*L'abbé Audra a à Toulouse un &c.*

J'avoue qu'il y a un peu d'arbitraire dans mon euphonie; chacun a l'oreille faite comme il peut.

Un *e* ne me paraît point choquer un *e*, comme *a* choque un *a*.

*Immolée à mon père* n'écorche point mon gosier\*, parce que les deux *e* font une syllabe longue. *Immolé à mon père* m'écorche, parce qu'*e* est bref. Je peux avoir tort en voyelles et en consonnes; mais je crois que, si les vers des *Quatre saisons* et de la Religieuse flattent mon oreille, et si tant d'autres vers la déchirent, c'est que mm. de Saint-Lambert et de la Harpe ont senti comme je sens.

Je vous demande très humblement pardon de toutes ces pauvretés; elles sont au dessous de vous, je le sais bien; il ne faut pas parler d'*a*, *b*, *c* à Newton. J'espère qu'il y aura quelques articles plus amusants pour votre imbécillité. Vous êtes imbécile, à ce que je vois, comme Archimède et Tacite, quand ils étaient las de travailler.

Ne m'oubliez pas auprès de m. de Saint-Lambert. Madame Denis et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur.

V.

\*Voici une affaire qui n'est pas de grammaire: je vous prie instamment d'en conférer avec m. Duclos.\*

Vous me demandez ce que je pense de la Religieuse, des Géorgiques et de l'Exportation des blés.

Je dis anathème à quiconque ne pleurera pas en lisant la Religieuse, à quiconque ne rira pas des facéties de Galiani, lequel pourrait bien avoir raison sous le masque,



March 1770

LETTER D16241

et à quiconque ne sera pas charmé de voir Virgile traduit mot à mot avec élégance.

Puisque je suis en train d'excommunier, et que c'est mon droit, en qualité de capucin, j'excommunie aussi les gens sans goût et sans connaissance de la campagne, qui n'aiment pas les Quatre saisons de m. de Saint-Lambert.

Bonsoir, mon cher philosophe; je suis bien malade; mais je prends cela de la part d'où ça vient.

*Mémoire sur lequel m. Duclos est prié de dire son avis  
et d'agir selon son cœur et sa prudence.*

Le sieur Royou, avocat au parlement de Rennes, me mande<sup>2</sup> de Londres, où il est réfugié, que le nommé Fréron ayant épousé sa sœur depuis trois ans, a dissipé sa dot en débauches, et fait coucher sa femme sur la paille, qu'il la maltraite indignement, etc.

Qu'étant venu à Paris pour y mettre ordre, Fréron l'a accusé d'un commerce secret avec m. de La Chalotais, et a obtenu une lettre de cachet contre lui; que Fréron a conduit lui même les archers dans son auberge, et lui a fait mettre les fers aux pieds et aux mains. *N. B.* Fréron tenait le bout de la chaîne.

Que, par un hasard singulier, le sieur Royou s'est échappé de sa prison; que Fréron a servi, pendant six mois, d'espion à Rennes; qu'il a, depuis, été espion de la police, et que c'est la seule chose qui l'a soutenu.

Qu'on peut s'informer de toutes les particularités de cette affaire au sieur Royou, père du déposant, lequel demeure à Quimper-Corentin; à m. Dupont, conseiller au parlement de Rennes; à m. Duparc, professeur royal en droit français à Rennes; à m. Chapelier, doyen des avocats à Rennes.

La personne à qui le fugitif s'est adressé ne fera rien sans que m. Duclos ait pris des informations, qu'il ait donné son avis, et accordé sa protection au sieur Royou.<sup>1</sup>

EDITIONS 1. Kehl lxix.47-9. 2. Renouard  
lxix.515-9.

TEXTUAL NOTES

<sup>1</sup> not in ED2. <sup>2</sup> ED2 omits these passages  
were added in ED2.

COMMENTARY

<sup>1</sup> in Best.D16216; see the notes on that  
letter.

<sup>2</sup> Choiseul.

<sup>3</sup> in Best.D16202.

*D16242. Voltaire to Elie Bertrand*

19<sup>e</sup> Mars 1770

Je suis, Monsieur, aussi honteux que reconnaissant. Tous les bienfaits sont de votre côté; et tous les torts sont du mien. Je vous devais depuis longtemps une réponse à une Lettre charmante que vous m'aviez écrite. Mais que ne vous